

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

EXTRAIT du Registre des Délibérations
du Centre Communal d'Action Sociale de DIJON

Séance du 16 janvier 2008

à laquelle étaient présents :

Président de Séance : Madame Françoise TENENBAUM

Membres présents : (9) Mme TENENBAUM, M. BARRON, Mme BERNARD, Mme DESOCHE,
M. GARRIGUES, M. GOBILLOT, Mme REVEL, Mme ROLLIN, Mme TOLLOT

Membre(s) absent(s) représenté(s) : (2) M. REBSAMEN (représenté par Mme TENENBAUM), Mme
FLAMENT (représentée par Mme BERNARD)

Membre(s) absent(s) excusé(s) : (1) Mme MAILLOT

Membre(s) absent(s) : (3) Mme LE GRAND, M. PERRON, Mme WILLIAMS

Date de convocation : 10 Janvier 2008

Délibération n° : 4-2008

Objet : Aides Facultatives – Secteur Social Gérontologique– Compte-rendu décembre 2007

Le Centre Communal d'Action Sociale de la Ville de Dijon attribue tous les mois des secours, au titre de ses attributions facultatives, qui font l'objet, pour la majeure partie d'entre eux, d'un passage devant la Commission Hebdomadaire d'Attribution (CHA).

Conformément au règlement intérieur du Conseil d'Administration, il doit en être rendu compte régulièrement aux administrateurs de l'établissement.

Le montant des secours attribués par le service social général s'élève :

– pour le mois de décembre 2007 à : **12 392,17 €.**

Adopté à l'unanimité.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil d'Administration.

Destinataires :

Préfecture : 1

Registre : 1

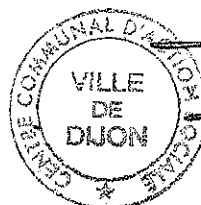
DAGL : 1

DRPA : 1

Receveur Municipal : 2

PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR
Déposé le :

6 FEV. 2008
Pour le Président et par délégation,
La Vice-Présidente,



Françoise TENENBAUM

PUBLIÉ LE

17 JAN. 2008